

République Française
Département du Loiret



**Extrait du Registre des Délibérations
de la Commune de Villemandeur
séance du Mardi 22 Novembre 2022**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 22 Novembre 2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	24	26

Vote
A la majorité
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 3

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE DE MONTARGIS
Le : 29/11/2022
Et
Publication du : 29/11/2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt deux Novembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Villemandeur s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame SERRANO Denise, Maire, en session ordinaire. Les convocations, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par courriel aux conseillers municipaux le 15/11/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été mis en ligne le 15/11/2022.

Présents : Mme SERRANO Denise, Maire, M. TOURATIER Claude, Mme GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, M. COULON François, M. SIMON Patrice, M. DUPORT Jean-François, Mme DE MEDTS Michelle, M. LEMAIRE Jean-Claude, Mme CANGE Josiane, M. LINARD Alain, M. MICHELAT Jean-François, M. PRIGENT André, Mme BALOCHE Nicole, Mme PASQUET Christine, Mme GANNAT Fanny, Mme SALIS Alexandra, M. DEPOND Jean-Michel, Mme CHARLET Audrey, Mme MEUNIER Sylvie, M. MAHÉ Bernard, M. PRIOU Éric, Mme DUCHESNE Adeline, Mme ADRIEN-CAMUS Catherine, M. LOMBARD Daniel

Excusés ayant donné procuration : Mme DOUCET Denise à Mme SERRANO Denise, Mme LECANTE Catherine à M. LEMAIRE Jean-Claude, Mme BELLOT Elisabeth à Mme GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, M. MASSONNEAU Philippe à M. DEPOND Jean-Michel, M. GUIRAUD Laurent à M. PRIGENT André

A été nommé secrétaire : M. TOURATIER Claude

2022-080 – APPROBATION DECISION MODIFICATIVE N°1 : BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2022

Par délibérations des 7 décembre 2021 et 5 avril 2022, le Conseil Municipal a adopté les budgets primitif et supplémentaire 2022, équilibrant ainsi le budget 2022 :

SECTION	TOTAL BUDGET 2022 (BP+BS)
Fonctionnement	
Dépenses	9 289 476,00
Recettes	9 696 114,10
Investissement	
Dépenses	5 228 775,79
Recettes	5 228 775,79

A ce stade de l'année, des ajustements sont nécessaires, qu'il s'agisse de dépenses nouvelles, de dépenses annulées ou de diminution de recettes.

Ces modifications sont détaillées ci-dessous :

FONCTIONNEMENT

RECETTES

• Opérations réelles :

NEANT

• Opérations d'ordre :

- Chapitre 042 (incorporation travaux en régie) : + 98 000,00 €

DEPENSES

• Opérations réelles :

- Chapitre 011 (charges à caractère général – fournitures de travaux en régie + consommations fluides) : + 158 500,00 €
- Chapitre 012 (charges de personnel et frais assimilés – rémunérations) : + 100 000,00 €
- Chapitre 022 (dépenses imprévues) - 160 500,00 €

• Opérations d'ordre :

NEANT

INVESTISSEMENT

RECETTES

• Opérations réelles :

- Chapitre 13 (subventions d'investissement, participation pour voirie et réseaux) : - 222 500,00 €
- Chapitre 10 (dotations, fonds divers et réserves – taxe d'aménagement) : - 35 000,00 €

• Opérations d'ordre :

- NEANT

DEPENSES

• Opérations réelles :

- Chapitre 13 (participation pour voirie et réseaux) : + 19 000,00 €
- Chapitre 20 (immobilisations incorporelles – frais d'études) : - 5 000,00 €
- Chapitre 21 (immobilisations corporelles – divers comptes) : - 369 500,00 €

• Opérations d'ordre :

- Chapitre 040 (incorporation travaux en régie) : + 98 000,00 €

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances et Ressources Humaines du 20 octobre 2022,

Le Conseil Municipal décide :

- D'adopter la décision modificative n°1 au budget 2022 avec équilibre dans les 2 sections, pour les montants suivants :

SECTION	DM1 2022
Fonctionnement	
Dépenses	+ 98 000,00
Recettes	+ 98 000,00
Investissement	
Dépenses	- 257 500,00
Recettes	- 257 500,00

- De constater que le budget total 2022 est désormais équilibré ainsi (avec suréquilibre en recettes de fonctionnement dû à l'important excédent reporté) :

SECTION	TOTAL BUDGET 2022 (BP+BS+DM)
Fonctionnement	
dépenses	9 387 476,00
recettes	9 794 114,10
Investissement	
dépenses	4 971 275,79
recettes	4 971 275,79

Adopté à la Majorité (Pour 26, Contre 0, Abstentions : 3)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 29/11/2022
Le Maire,

Denise SERRANO